

Bilan d'activité
du service enfance jeunesse
de la Communauté de Communes
La Porte Normande pour l'année 2009

Ce bilan résume, par secteur et par structure, les événements principaux des différents acteurs du service lors de l'exercice 2009. Ce document, soucieux de rester proche des acteurs et des usagers, permet d'avoir une vision détaillée de l'inscription de la politique enfance jeunesse de la CCPN sur son territoire. Une annexe donne des informations quantitatives et budgétaires. Une évaluation, synthétisant les grands axes, situera l'action du service par rapport à ses objectifs.

Les **finalités**, sociale et éducative, du service enfance jeunesse sont d'offrir des modes d'accueil aux familles pour qu'elles concilient temps professionnel et familial, de porter une ambition éducative cohérente par rapport aux besoins de l'enfant, des parents, des autres acteurs éducatifs (écoles, associations...), et de façon plus générale, par rapport à l'espace social et ses règles de vie.

Les principaux **partenaires** cadrant l'action sont : les services d'état (DDJS), le département (PMI), les mairies, la CAF.

Les **structures** et instances mettant en oeuvre la politique enfance jeunesse du territoire : Point multi accueil, RPAM, CLSH de St André de l'Eure, La Couture Bousse, Croth, Grosoeuvre, Garencières, Garennes sur Eure, Le L'Habit/Bois Le Roy, Marcilly sur Eure, Chavigny Baïlleul, La Forêt du Parc, Prey, un secteur adolescent, un secteur événementiel, une coordination, une participation financière à la mission locale d'insertion, un soutien au tissu associatif via la mise à disposition d'un minibus, ce dernier servant également à la mobilité des personnes âgées le vendredi matin. A cela s'ajoute des projets spécifiques annuels.

Relativement au **personnel**, toutes situations confondues, l'effectif est de plus de 55 personnes oeuvrant sur l'année, hors personnel saisonnier.

Ainsi, la CCPN, à travers sa **politique enfance jeunesse**, a proposé sur l'ensemble de son territoire une continuité d'accueil, des plus jeunes aux adolescents. Elle a encore cette année offert aux familles des services adaptés à des besoins essentiels (amplitude horaire, maillage du territoire, inscription dans un environnement, démarche éducative...).

Cette politique fut, au regard des objectifs fixés dans le schéma de développement et le projet de territoire, de qualité. Le service comme le territoire se structurent, les liens à la population se développent via des rencontres avec des parents, des entreprises, des échanges d'informations, des partenariats avec les commerçants et associations.

La CCPN s'est un peu plus ancrée également dans un réseau de collectivités. Les échanges entre différents services enfance jeunesse se sont accentués, permettant de découvrir d'autres approches en matière de politiques enfance jeunesse, d'identifier des problématiques communes.

A travers la mise en réseau des CCAS et la constitution d'un annuaire des associations, la CCPN vise à enrichir les ressources sociales du territoire.

Par l'intermédiaire d'un projet social de territoire, la communauté de communes vise à définir une Action Sociale anticipant certains risques sociaux pour l'ensemble de la population en aménageant l'environnement immédiat des habitants.

Approche Financière :

Le service enfance jeunesse pour l'année 2009 représente au 3 février 2010 :

Prévisionnel Fonctionnement 2009	Un Compte Administratif Fonctionnement 2009	Tx de réalisation
1 694 540 \ en dépenses	1 529 915 \ en dépenses	90.28 %
911 081 \ en recettes	1 068 449 \ en recettes	117.27 %
783 459 \ à la charge de la CPPN	461 466 \ à la charge de la CCPN	58.90 %
43,52 \ /habitant*/ impôt	25.63 \ /habitant/ impôt	
Prévisionnel Investissement 2009	Un Compte Administratif Investissement 2009	Tx de réalisation
72 094 \ de dépenses	44 707 \ en dépenses	62.01%
89 759 \ de recettes	58 843 \ en recettes	65.55 %

- 18000 habitants

309 943 heures réalisées (286 604h en 2008), en sachant que le chiffre est expurgé des forfaits depuis le 1^{er} juillet 2009. Les mercredis à Prey et Garennes sur Eure sont ouverts depuis septembre 2009, Croth est ouvert les mercredis à l'année ; cela explique en partie les 23 339 heures supplémentaires, soit 7.53 %.

Il est également rappelé les éventuelles incidences de la prévention de la grippe, de la neige et du verglas, et plus généralement du contexte économique.

Pour information, en 2007, l'ensemble des CLSH a augmenté sa fréquentation de 14.5% par rapport à 2006. En 2008, l'augmentation était de 9,45 % avec 286 604 heures réalisées.

Cela signifie, pour 2009, un coût horaire avant recette de 4.93 \ /h (4.90 \ /h en 2008)
après recette de 1.48 \ /h (2.70 \ /h en 2008)

La différence importante du coût de fonctionnement après recette entre 2008 et 2009 s'explique par une meilleure gestion des dépenses (- 4 %), une augmentation des recettes (+1.5%), et un reste à réaliser important (164 k).

L'ensemble des sites fut visité par la PMI, la DDJS et la CAF.

Toutes structures confondues, ce sont 2 298 (hors RPAM) enfants accueillis en 2009, En 2008, 2 196 enfants ont fréquenté les centres ; en 2007, 2 087 enfants. C'est donc une centaine d'enfants supplémentaire que la CCPN accueille chaque année.

La fréquentation et sa gestion

A) La petite enfance

Dans le but d'aider les familles à concilier le temps familial et le temps professionnel, la CCPN travaille à la fois sur l'accueil collectif et l'accueil individualisé.

L'accueil individualisé (assistantes maternelles) ne peut répondre que partiellement aux carences de l'accueil collectif, qu'il s'agisse d'ailleurs de la petite enfance ou de l'enfance. Paradoxalement, certaines assistantes maternelles ne trouvent pas de contrats. Les raisons expliquant cette situation peuvent être variées : localisation de l'accueil, horaires atypiques, professionnalisation, rigueur de l'agrément....

Le point multi accueil propose un accueil collectif où la logique de socialisation de l'enfant est dominante. Il soutient de façon significative le RPAM dans la mesure où il accueille les enfants pris en charge par les assistantes maternelles en formation. 8 lits pour les bébés sont disponibles pour l'ensemble de la population, en sachant qu'ils ne seront disponibles que dans 18 mois environ. Par

la même, une liste d'attente existe (nbre et délais).

Un nombre important des demandes parentales ne trouve pas d'échos auprès du multi accueil et/ou des assistantes maternelles, les horaires atypiques étant la première cause de cette difficulté.

1) Le point multi accueil : 9 rue du Général Morin, St André de l'Eure : 02.32.37.24.55
ouverture de 7h30 à 18h30, du lundi au vendredi, Abelium comme logiciel de gestion,
multi-accueils-5fossettes@cc-laportenormande.com

Le point multi accueil met en oeuvre la dimension collective de l'offre d'accueil proposée par la CCPN.
Il offre : 27 places selon un agrément modulé qui tient compte de la législation (encadrement) et de l'agencement du lieu (salle de repos : bébé 8 lits, grands 10 lits à l'étage).

2 places sont réservées pour l'accueil d'urgence.

La structure a la possibilité d'accueillir un enfant porteur d'un handicap dans la mesure où la représentation des déficiences est compatible avec la vie du lieu.

1. Fréquentation

	2009
Enfants/Familles	220/202
Heures réelles	36 640
Heures facturées	37 378
Heures ponctuelles facturées	16 295
Heures régulières facturées	21 082

Soit un taux de fréquentation de 68 %, un nombre qui s'explique par une cohabitation accueils - travaux quelque peu difficile. Les agencements de cuisine et de buanderie se sont achevés à la fin du 1^{er} trimestre.

En 2009, 26 enfants ont été accueillis à titre régulier.

15 familles se sont vues refuser une place, elles ont été invitées à rencontrer la responsable du RPAM.

Les critères retenus dans l'examen des demandes sont :

- le lieu de résidence CDC
- l'activité professionnelle
- l'adéquation de l'âge de l'enfant avec les places disponibles
- la situation familiale et sociale
- le temps de présence de l'enfant
- la date de la demande d'accueil

L'ensemble de ces critères a contribué à une meilleure information et communication auprès des familles. De même que coordonner la date de l'offre et de la demande permet que l'accès à un accueil régulier ne soit pas déterminé par la rapidité de l'inscription (nouvel arrivant ou famille en difficulté). Toutefois, le fait de prendre en considération le temps de présence de l'enfant induit une modification des demandes et des réponses proposées.

Entre les contraintes budgétaires et les besoins des familles (emploi précaire, atypique ou retour à l'emploi) l'équilibre est parfois difficile et fragilise des familles déjà en difficulté .

Face à une demande croissante d'accueil, l'attribution des places régulières selon des critères s'est imposée mais il est important de tendre à garantir une accessibilité à toutes les familles et à un partenariat avec les services enfance.

La restauration collective en liaison froide a été mise en place le 01.12.2009.

2) Le Relais de Parents et d'Assistants maternelles : Claire Gomis 3 Ter rue Jules Ferry

27220 St André de l'Eure : 02.32.30.48.44, rpam@cc-laportenormande.com

Le RPAM se propose de soutenir l'articulation entre une offre d'accueil des 154 assistantes maternelles réparties sur 19 communes de la CCPN (soit 393 places) et une demande parentale. Il soutient sur les plans éducatif et social, parents et assistantes maternelles par l'intermédiaire de conseils et d'interventions dans 5 points stratégiques du territoire.

Les demandes d'accueil par les parents et les offres d'accueil par les assistantes maternelles ne semblent pas homogènes. Une tendance à la baisse de l'offre et la demande a été constatée. Les activités d'éveil se déroulent sur 5 communes membres à l'égard des parents et des professionnels. Un fort maillage avec de nombreux partenaires permet de garantir une qualité de service.

L'un des problèmes essentiel reste les horaires atypiques.

Compte tenu des projets gouvernementaux en cours, la mise en oeuvre d'une politique homogène d'accueil individualisé sur l'ensemble du territoire peut être déterminante si nous considérons les nombreux projets de construction.

Ainsi un décret de janvier 2009 autorisait le regroupement d'assistantes maternelles. Deux groupes d'assistantes maternelles ont contacté le RPAM et la coordination. L'un n'a pas poursuivi le contact, le second a renoncé fin septembre 2009. D'une manière générale, deux motifs expliquent cette désaffection : l'un est relatif à l'immobilier, le local disponible sur la commune de Croth impliquait un investissement significatif pour l'achat et la rénovation de la maison ; le second est lié à une complexité institutionnelle.

Pour information, Claire Gomis a réussi son concours d'éducatrice jeunes enfants pour intégrer la fonction publique territoriale.

B) L'enfance

Ce secteur concerne les enfants âgés de 2/3 ans (scolarisation) à 11 ans. Il couvre à la fois le temps périscolaire (avant et après l'école) et extra scolaire (mercredi, vacances). Le maillage du territoire se réalise avec 11 structures accueils collectifs de mineurs en périscolaire, 5 sont ouverts le mercredi, 2 pendant les petites vacances, 4 en juillet, 2 en Août, 1 à Noël.

Nous rappelons que, en ce qui concerne l'activité périscolaire, un tarif forfaitaire dégressif selon le nombre d'enfants est appliqué ; que relativement à l'activité extrascolaire, il est appliqué les barèmes de la CNAF.

L'année connut quelques péripéties suite à une mise en demeure de la part d'un partenaire pour modifier le calcul des présences au 1^{er} juillet 2009. Cela impacta autant l'organisation des structures que la gestion de l'information en interne, au point de basculer à partir de janvier 2010 sur une version web du logiciel utilisé, de mettre en place des frais de gestion pour compenser les pertes.

1) La clé des chants : Mme M. Poulain jusqu'en juin 2009, Mme Constantini à partir de juillet 2009

Périscolaire (7h00 - 9h00 ; 16h30-18h30) et extra scolaire (7h00 -18h00) à l'année, 3 bis rue Jules Ferry pour les moins de 6 ans (3-5ans), 6 rue de Dreux pour les (6-11 ans) classe préfabriquée, 02.32.37.24.17 OU 06.70.96.21.53

clsh-5fossettes@cc-laportenormande.com

Les principaux événements furent :

La structure et le service ont été affectés par les changements de direction. Le tuilage prévu à l'origine n'a pu fonctionner en vertu d'un désistement. Cela impliqua un recrutement en urgence. La nouvelle directrice dut s'approprier l'ensemble des procédures et composer avec des habitudes prises au cours de 17 années de direction loyale de Mme Poulain.

Le développement de la structure a pour corollaire que l'urgence est une direction adjointe dès que possible. Cette carence structurelle lourde, y compris pour l'ancienne direction, est une condition de possibilité d'un accueil de loisirs de qualité sur deux sites distincts.

Le site du château Drouet, le rez de chaussée, est identifié comme dédié à l'accueil des enfants.

La relation aux parents.

L'information d'un changement de direction n'ayant pas été clairement conduite, compte tenu des habitudes prises, l'arrivée de Mme Constantini provoqua quelques remous. De nouvelles habitudes sont en cours d'acquisition.

La relation à la commune s'inscrit dans une logique de forte coopération, dans la continuité de l'équipe municipale précédente.

L'originalité du transport réside dans l'utilisation des ressources existantes pour permettre à l'enfant de s'approprier son environnement (prendre le bus de ville) lui donner le goût de l'aventure (ligne régulière). Ceci a permis aux enfants de se déplacer à moindre frais : mutualisation des moyens permettant une économie d'échelle. Quant aux autres déplacements du centre, ils se faisaient en partenariat avec d'autres CLSH pour se rendre au musée, au village sportif à Evreux, à la piscine, afin de diviser les frais par deux ou trois.

2) Le jardin des loisirs à La Couture Boussey : Mme L. Canivet

ACCUEIL : Le jardin des loisirs accueille des enfants âgés de 2,5 ans (scolarisés) à 11 ans.

HORAIRES : Du lundi au vendredi

De 7h00 à 9h00 et de 16h30 à 18h30 en périscolaire, mercredi, petites vacances et juillet en extra scolaire fermeture 3 semaines en août.

Le jardin des loisirs, salle polyvalente, Rue Jacques Hotteterre 27750 la Couture Boussey
clsh-lesjardinsdesloisirs@cc-laportenormande.com

Tel : 02.32.36.08.71/06.70.96.21.27.

Le recrutement d'un animateur BJEPS fut fait pour compenser le départ de Mme Fabius. Durant cette année furent conduits de nombreux projets : articulation avec le CLSH de St André et les adolescents (mobilisation de l'UFOLEP), création d'une fresque pour le musée des instruments à vent, en partenariat avec la DDJS de l'Eure. De même, une articulation commune avec la structure de Garennes sur Eure se consolide depuis deux ans.

Le lien aux parents est serein, en vertu d'une équipe identifiée par la population. Cela a permis même de gérer au mieux les listes d'attente, les parents s'arrangeant pour inscrire leurs enfants en fonction prioritairement des besoins. L'importance de l'environnement social des familles prend concrètement son importance quand une augmentation de 43 % des inscriptions est constatée par rapport à 2008. Un report de fréquentations de Croth sur la Couture Boussey pourrait expliquer ce phénomène, en vertu d'un trajet domicile/travail des parents.

Le centre s'occupe des décorations pour les soirées "Des dents de lait", association de l'école maternelle. Cela permet un contre don matériel constitué essentiellement de matériel pédagogique.

3) Le Soleil de Grossoeuvre : Mme Jouanneau

Ecole maternelle et primaire, rue St Pierre, 27220 Grossoeuvre ; 02.32.32.99.82/06.76.64.21.91;
clsh-1.2.3.soleil@laportenormande.com

Périscolaire et extra scolaire en juillet,

Les horaires d'ouverture sont : en périscolaire : 7h30 à 8h30 et de 16h30 à 18h30
en juillet : 7h30 à 18h00

Le périscolaire se déroule dans les locaux de l'école, les enseignantes nous mettent à disposition leurs classes et le dortoir. Nous disposons aussi du stade de la commune situé en face de l'école. Le soutien scolaire a été mis en place de 11h30 à 12h00.

Encadrement :

Les enfants sont encadrés par deux personnes le matin et trois le soir. Cette équipe est constituée de : une animatrice avec BAFA ; une animatrice CAP petite enfance et BAFA ; une directrice avec BAFD stagiaire

Toutes les tranches d'âges furent accueillies durant l'année 2009, les projets ont abouti, des valeurs éducatives ont été transmises par l'intermédiaire de nombreuses activités ponctuant l'année. Nous pouvons donc reconduire certains de ces projets tout en les améliorant en proposant d'autres dimensions.

Les liens avec la population et les différentes associations de Grosseuvre sont pérennisés, les objectifs sont atteints. La stabilisation de l'équipe en juillet a permis de développer le contact auprès des enfants ainsi que des parents. Ceci est dû à une compétence, une bonne cohésion dans l'équipe, la direction et le travail avec les ressources locales (M. Frédéric, chapelier à St André de l'Eure). En juillet, un artisan de St André de l'Eure (chapelier) partagea son savoir faire avec les enfants.

Une articulation entre La Forêt du Parc, Garencières, Grosseuvre et Prey se dessine. Une augmentation des fréquentations sur cette période est constatée.

4) **Les tohos de Croth : M. Toqué**

Périscolaire de 7h00 à 9h00 et 16h30 à 19h00, extra scolaire en juillet et mercredi à partir de septembre 2008.

Allée de la Gare 27530 Croth, Tel : 06.70.96.21.52 ; salle polyvalente et école maternelle ;
clsh-lescrothmignons@cc-laportenormande.com

La structure a fonctionné sur toute la période scolaire le matin, le soir et les mercredis, en juillet. L'année 2008/2009 a été particulièrement difficile en matière d'accueil ! L'organisation a dû être modifiée en raison de :

- Irrégularité des effectifs en périscolaire : il y a environ 90 inscrits et les effectifs varient entre 20 et 35 enfants le matin puis entre 15 et 30 le soir sans jour précis dans la semaine.
- La réforme sur l'enseignement primaire, à la rentrée 2008 (semaine des 4 jours) qui a modifié le temps scolaire. Soutien tous les soirs de 16h30 à 17h00, mobilisant toutes les classes.
- Accessibilité des personnes handicapés : le périscolaire est accessible que par un escalier.

Les objectifs pédagogiques étaient :

- ❖ Assurer la sécurité affective et corporelle des enfants.
- ❖ Sensibiliser les enfants dès le plus jeune âge à la pratique sportive par les arts de la rue.
- ❖ Sensibilisation des enfants à la culture.

En s'appuyant sur les événementiels locaux (printemps des poètes...), une initiation aux arts du cirque au mois de juillet, le développement des liens locaux (école, mairie...), il y a une augmentation de la cohérence éducative locale, même si les fréquentations du mercredi sont en deçà des résultats d'enquête recueillis lors de l'ouverture de cette période.

5) **Les lutins de la vallée à Garencières sur Eure : M. Lemaille**

Ecole maternelle et primaire Dufлот, rue des plantes, 27780 Garencières sur Eure, 06.70.96.21.57
clsh-leslutinsdelavallee@cclaportenormande.com

Fonctionnement du centre en fonction des tranches d'âges et des espaces disponibles : L'accueil périscolaire de Garencières sur Eure fonctionne toute l'année de 6h35 à 8h30 et le soir de 16h30 à 19h00.

Les trois événements importants concernant le CLSH de Garencières sur Eure sont :

- 1) la mise en place d'un accueil le mercredi dans la salle polyvalente de la commune
- 2) le resserrement des liens avec le CLSH "Le jardin des loisirs" de La Couture Boussey En effet,

au delà d'une articulation dans la gestion du personnel entre les deux structures, il y a maintenant une convergence, voire certaine fois une communauté des projets pédagogiques.

3) Une adaptation de l'amplitude d'accueil suite à une modification des horaires SNCF à la gare de Bueil en fin 2008. L'ouverture se déroule à 6h35 le matin, et la fermeture à 19h00. Paradoxalement, ces changements ont provoqué une arrivée plus tardive d'enfants. C'est au profit du lien familial.

Les difficultés du CLSH se situent dans le fait d'avoir trois temps d'accueil (périscolaire, mercredi, août) dans trois lieux différents, pour développer ses fréquentations. Le mois d'Août est rarement une période de fréquentation, et la Communauté de Val d'Eure et Vesgres dispose également d'un CLSH sur cette période. Il s'agit de deux populations différentes, néanmoins, l'offre d'accueil se développe au bénéfice de la population.

6) **Les Gallopins de Garencières** : Mme Foulogne/M. Ravoisier depuis septembre 2009 (S.I.V.O.S. de Garencières, Fresney, St Germain de Fresney).

Centre périscolaire : école maternelle et primaire 1 Rue du Centre 27220 Garencières, 06.77.70.46.67 ; clsh-lesgallopins@cc-laportenormande.com

Ouvert en 2004, les horaires d'ouverture se répartissent ainsi : le matin de 7h30 à 8h40, le soir de 16h50 à 18h30.

- Un projet sur les découvertes des Régions de France a été réalisé avec les enfants sur l'année 2008-2009.

- Le but était que chaque enfant connaisse un peu plus notre pays et ses différentes régions à travers de multiples activités sur les coutumes qui existent autour de ces régions.

Ex : * PAYS BASQUE (théâtre et carnaval)

* BRETAGNE (danse bretonne et patois)

Les activités proposées tiennent compte des attentes et des initiatives des enfants.

Une articulation entre la Forêt du Parc, Garencières, Grosoeuvre et Prey se dessine.

7) **Les litteuls de Bois Le Roy / Le L'Habit** : Mme Reis Oliviera
Périscolaire de Bois le Roy/le L'Habit, école maternelle et primaire, 2 rue des Georgeries, 27220 Bois le Roy

Portable du centre : 06.76.64.38.22 ; école : 02.32.37.39.41

1 La structure d'accueil périscolaire "Les litteuls" regroupe deux communes : Bois le Roy et le L'Habit. C'est un S.I.S, Syndicat Scolaire Intercommunal. Les horaires : 7h00 à 9h00 et 16h30 à 19h00, grâce à 4 encadrants et une bénévole de l'association "lire et faire lire".

Cette structure, qui bénéficie d'un fort soutien de la municipalité, y compris sur le plan financier (fresque, sécurité routière..), d'une bonne collaboration avec l'école, a connu au cours de l'année 2009 de nombreuses activités (dont certaines s'insèrent complètement dans la vie communale). La structure a connu une forte augmentation des fréquentations (40 à 50 enfants au quotidien). L'axe pédagogique sur la sécurité routière se renforce d'année en année. Le projet d'aménager un "circuit" dans l'enceinte de l'école est réalisé. Il pourrait faire l'objet de nombreux projets de la part de l'ensemble des structures d'accueil.

8) **Les Ecureuils de Marcilly sur Eure** : Mlle Choupault.

(S.I.V.O.S. de Marcilly sur Eure/St Laurent des Bois)

Le CLSH fut repris par la CCPN le 01/01/2005. Le personnel est communal et mis à disposition de la Communauté de Communes.

Périscolaire LES ECUREUILS de Marcilly sur Eure, allée des tilleuls, 27810 Marcilly sur Eure,

TEL : 02.37.48.45.02. les horaires d'ouverture sont en périscolaire de 7h30 à 9h00 -16h30 à 18h30

; clsh-lesecurueils@cc-laportenormande.com

Les enfants sont encadrés par trois personnes le matin ainsi que le soir.

L'équipe est constituée d'une animatrice sans diplôme, d'une animatrice diplômée et adjointe de direction et d'une directrice titulaire du BAFD et animatrice.

L'ouverture d'une nouvelle classe impliqua une diminution partielle de l'espace consacré au CLSH. Une mezzanine fut investie pour compenser puisque le nombre d'enfants continue d'augmenter. L'accueil des enfants, dans un premier temps, se fait dans le dortoir, ils sont accueillis à partir de trois ans et jusqu'à onze, douze ans. Les activités éducatives étaient relatives à l'environnement (recyclage, mais aussi découverte de lieux de vie...) 2009 commence avec la découverte des régions.

La relation à la commune : celles-ci sont bonnes, d'autant que le personnel est resté communal.

9) **Les Loustics La Forêt Du Parc : Mme Fricot**

(S.I.V.O.S. de La Forêt Du Parc, Jumelles, Les Authieux, Thomer La Sogne). Les horaires d'ouverture sont de 7h30 à 9h00 ; 16h30 à 18h30. Cette structure est ouverte depuis septembre 2006. Le site d'implantation est validé par la PMI, la DDJS, visité par la CAF. Tél. : 06.84.13.20.17.
clsh-lesloustics@cc-laportenormande.com

L'accueil des enfants se fait dans une salle (appelée "Les Loustics") de 45 m² environ (salle indépendante de l'école). Ils sont accueillis de 2 ans à 12 ans.

Les classes de Petites, Moyennes et Grandes Sections ainsi que le CP sont accueillis à La Forêt du Parc. Les C.E.1 et C.E.2 sont accueillis à Thomer La Sogne. Les Cm1 et Cm2 sont accueillis aux Authieux.

Le transport scolaire vient les chercher à 8 heures 25 à La Forêt du Parc et les dépose à 17 heures le soir ; nous déplorons 1 heure de moins pour ces enfants là, ce qui est conséquent sur 3 heures 30 de présence par jour.

Les relations à la commune et au SIVOS sont bonnes, une articulation entre la Forêt du Parc, Garencières, Grosseoeuvre et Prey se dessine.

10) **Les Artistes Chavigny Bailleul : Mlle Daudanne**

(S.I.V.O.S. de Coudres, Chavigny Bailleul, Lignerolles), centre périscolaire, Ecole Maternelle Intercommunale
Rue de la mairie, 27220 CHAVIGNY-BAILLEUL, Tél. : 06.84.09.64.42
clsh-lespetitsartistes@cc-laportenormande.com

Cette structure est ouverte depuis septembre 2006. Le site d'implantation a été validé par la PMI, la DDJS, visité par la CAF, est l'école de Chavigny Bailleul.

Le coût élevé de fonctionnement de cette structure provient essentiellement du fait d'un faible taux de fréquentation. Cela est dû au fait du transport scolaire entre les différents sites du SIVOS.

L'extension d'ouverture (0h15 le matin et le soir) faite en décembre 2009 fut maintenue pour permettre aux parents de mieux concilier vie professionnelle et vie familiale. Cela correspond à un réel besoin.

Tous les mardis, nous accompagnons les enfants à la bibliothèque de Chavigny-Bailleul pour leurs permettre de se détendre, de faire des recherches, ou/et découvrir les livres, écouter des histoires, et participer à divers projets (le printemps des poètes, le conte, ...). Une sortie en fin d'année fut organisée pour l'ensemble du périscolaire, cette démarche permet de finaliser le projet pédagogique et sensibiliser les enfants à l'accueil extra scolaire.

11) **Les Cyprès de loin Prey : Mme Foulogne,**

Ecole maternelle/primaire Place René Cardin, 27220 PREY ; tél. : 02.32.37.89.08/06.27.04.47.92
Les locaux sont situés dans l'école, validés par la DDJS et la PMI.

L'accueil communal périscolaire de Prey est officiellement repris depuis septembre 2008, conformément au schéma de développement signé avec la CAF de l'Eure. Le transfert fut indolore pour les familles, et sans soucis sur le plan administratif. En septembre 2009, fut mis en place l'accueil du mercredi. Cela s'accompagna d'un changement de direction. L'activité périscolaire compose avec une étude tous les soirs de la semaine. Au delà d'une articulation avec le personnel communal qui n'est pas toujours simple, le centre de loisirs connaît une fréquentation certaine, même si cela reste en deçà du résultat d'enquête.

La société Scolarest intervient pour la restauration, dans la continuité d'une intervention scolaire. Un animateur supplémentaire devra être envisagé le mercredi pour conduire à bien les projets.

C) Les pré adolescents et adolescents

Adolescents : Mme Doisneau / adolescent

Siège de la CCPN, 8 rue des épinoches, BP3, 27220 St André de l'Eure

Adolescent : 02.32.32.99.88/06.70.96.21.54 ; sac-ados@cc-laportenormande.com

4 axes importants caractérisent l'année 2009 :

1) Un travail sur l'accessibilité lors des vacances. Grâce à l'implication de F. Gueur, stagiaire BJEPS, la CCPN a favorisé l'accès aux loisirs des familles en difficultés en adaptant ses grilles tarifaires, ainsi qu'un partenariat avec Verneuil sur Avre et Damville.

2) Un local d'accueil pour les adolescents est ouvert avant et après les journées d'activités pendant les vacances afin de permettre aux familles de disposer d'une continuité d'accueil.

3) Grâce à une forte implication de Mme Doisneau, un chantier jeunes fut organisé pendant l'été. Cette action vise à proposer une implication aux adolescents dans une activité d'intérêt public en parallèle d'activités récréatives. Nous avons développé des projets avec le pays d'Eure d'Avre et d'Iton : outre le projet sportif ci dessus, le chantier jeunes s'est déroulé sur Gouville avec la participation d'intervenants de la MJC de Damville et de Chambray. Ainsi, le partenariat au niveau du PAEI s'en trouve renforcé.

4) Une continuité d'accueil entre les CLSH et le secteur adolescent peut se faire grâce à une articulation logistique sur le transport, la restauration, parfois l'accueil, et une collaboration éducative.

Les fréquentations moyennes aux petites vacances sont de 25 adolescents, 31 en juillet hors mini camps (16 adolescents), 20 pour le chantiers jeunes. Le mois d'août connaît traditionnellement une petite baisse.

Pour 2010, deux axes se dégagent : améliorer la qualité d'accueil en distinguant les 11/13 ans des 14/17 ans, développer le maillage du territoire.

D) Le service et son environnement au sein de la CCPN :

1) L'informatisation : Bernard Gauthier

M. Gauthier est l'interlocuteur CCPN dans le suivi de l'informatisation du service avec la société Abelium et la CAF. Il constitue également une ressource pour la mise au point d'outils de gestion (tableau de bord pour le suivi de gestion des fréquentations/coût de fonctionnement), occupa une fonction "conseil" lors des différents aménagements de locaux.

La migration des données, suite à une interpellation de la CAF sur nos modalités de calcul des fréquentations, a corroboré à la nécessité d'une nouvelle version du logiciel ; ce qui a représenté un temps fort du service. Au 01/01/2010, nous allons disposer d'une base unique de données. Ce qui permettra une meilleure exploitation des informations (renouvellement CEJ, diagnostic PST) et une simplification de nos relations aux parents.

2) L'événementiel : fête de l'enfance organisée par Monique Poulain

La fête de l'enfance en 2009 a connu un succès très important. Ne renouvelant pas les activités consommatoires, le parti fut pris de lui donner une dimension familiale plus importante grâce aux jeux. Outre des partenaires locaux "fidèles" comme les mairies, les nounous sympas, les petits de nanous... de plus en plus d'acteurs sont associés : association de parents d'élèves, de commerçants, l'association "la semaine des 4 jeudis" de Louviers. L'originalité de cette édition fut un temps d'information débat le matin avec la participation gracieuse de M. Jouault, cadre du service au Conseil Général de l'Eure, sur l'autorité et l'obéissance. Bien que cela fut un succès, le format général de cet événement est à revoir ; bien que gratuite cette fête ne permet pas à tous de venir pour des raisons d'horaires ; elle constitue un fort investissement qu'il s'agit de mieux valoriser.

3) Les bibliothèques : Brigitte Boulangé

Un partenariat avec la coordinatrice des bibliothèques continue de se développer : intervention lecture de façon régulière au point multi accueil, ponctuelle avec le RPAM. Il est à noter que l'ensemble des structures travaille sur les contes et la lecture, tisse des liens de plus en plus solide avec les bibliothèques, (assistantes maternelles comprises). L'association "Lire à voix haute" est intervenue pour les plus petits et auprès des animateurs.

4) Service technique : Bruno Liout

M. Liout, responsable voirie, assume également l'assistance technique des structures pour les problèmes quotidiens (espace vert, réparation petits équipements et suivi de réparation...).

5) Le transport : Mlle Chulmann

L'ensemble des transports sur l'année est organisé par l'intermédiaire d'une consultation conduite par Mlle Chulmann, responsable du service transport de la CCPN.

6) La communication : Mlle Lopez

Les relations avec le service communication prennent la forme suivante en 2009 : articles dans la gazette intercommunale, de la gazette du RPAM, édition d'affiches et de flyers indiquant les programmes d'activités, mise en forme de documents, gestion du site internet relativement à l'action sociale, communication interne inscrivant le service enfance jeunesse dans l'ensemble de la collectivité. Dans le cadre d'une réflexion avec le PAEI.

7) Les marchés publics : Mme Boisaubert

La mise en place de ce nouveau service fut très aidant pour l'action sociale dans ses relations aux prestataires, autant au niveau du fonctionnement que de l'investissement. Cela donne lieu en 2009 à une simplification dans le renouvellement des appels d'offre, une mutualisation de l'information.

8) Plan de formation : Mme Sevin

Outre de s'occuper des ordures ménagères, Mme Sevin assume la formulation du plan de formation, une obligation administrative qui nous permet par ailleurs de mieux gérer les compétences du service et donc la qualité de l'accueil.

9) La coordination : Mme Gouyette et M. Géhenne

La coordination du service enfance jeunesse assume la gestion des moyens humains, financiers et techniques de l'ensemble des structures. Elle se soucie de la conformité aux cadres légaux de fonctionnement, met en oeuvre une transversalité en interne, assure le lien avec l'environnement institutionnel. Le suivi des structures se réalise sur le plan quantitatif et qualitatif. La gestion du personnel et les liens aux partenaires restent les charges les plus lourdes.

La CCPN a recruté pour le Projet Social de Territoire un chargé de mission pour 18 mois, Mlle Marie Gillot, afin d'identifier les besoins et les priorités pour la CCPN.

L'initiative d'un Regroupement d'assistantes maternelles avait émergée sur le territoire. Après une rencontre avec tous les acteurs à Croth, (élus communaux et intercommunaux, CAF, PMI, les assistantes maternelles, Eure habitat...), les assistantes maternelles se désengagèrent pour

plusieurs raisons : l'investissement, la gestion de la responsabilité, l'engagement dans le temps...
Mise en oeuvre de la restauration collective multi accueil, des contrats d'accueil.

Le renouvellement des conventions de mise à disposition entre Communes et Communauté de Communes est achevé.

La mise en oeuvre du schéma de développement CEJ pour l'ouverture le mercredi sur Prey/Garennes sur Eure s'est opérée en septembre dernier. Il s'agit maintenant de stabiliser ces structures au niveau du personnel ou des locaux.

La première rencontre des CCAS du territoire s'est réalisée en février 2009, une seconde s'est produite en novembre sur le thème de l'insertion professionnelle et de l'emploi. A cette occasion fut présenté l'annuaire des acteurs sociaux locaux afin de soutenir les élus des CCAS dans l'accompagnement des administrés.

Une consolidation des liens avec l'UFOLEP s'est opérée afin d'offrir aux jeunes du territoire des activités sportives et de favoriser la formation professionnelle des jeunes en cours de diplôme.
Reconnaissons le travail effectué par le secrétariat, qui assume largement une assistance de direction.

9) La commission et la relation aux communes

Les membres de commission se sont complètement appropriés le fonctionnement du service. Sur les 26 membres inscrits, plus d'une quinzaine, à tour de rôle, sont régulièrement présents et s'impliquent.

En ce qui concerne le lien avec les communes, celui-ci est de qualité dans la mesure où, qu'il s'agisse des élus et/ou administratifs, des logiques de complémentarité se mettent en place au niveau des moyens humains et matériels. Il y a également, d'une manière générale, une bonne circulation de l'information.

10) La relation avec les partenaires institutionnels

Les relations avec DDJS, le Conseil Général, l'Education Nationale sont ponctuelles et de qualité, au niveau de la mise en place d'actions.

Vis à vis de notre partenaire privilégié, la CAF de l'Eure, une collaboration quotidienne permet de réaliser la quasi totalité des objectifs. Néanmoins, un accroissement de la charge de travail administratif vers les collectivités risque de modifier substantiellement des pratiques professionnelles. D'autant plus, que nous avons dû modifier notre fonctionnement en profondeur pour nous mettre en conformité avec certaines directives juste avant les vacances d'été. Non seulement, les animateurs relevèrent les heures précises d'arrivée et de départ des enfants, mais encore notre organisation informatique s'appuie en fin d'année sur internet avec la constitution d'une base unique de données. Ainsi, 1800 dossiers de famille (sans compter les enfants...) firent l'objet d'une migration.

11) Les liens avec le PAEI

Adhérente officielle depuis janvier 2009 au Pays d'Avre Eure Iton, la CCPN a développé en amont des liens. Relativement à l'action sociale, des réseaux : RPAM, multi accueil, coordination existaient au préalable. Cette année, des articulations plus spécifiques eurent lieu : chantier jeunes avec les ados à Chambray, journée intercentre (4 CLSH) en juillet au même endroit, partenariat avec les MJC de Verneuil sur Avre et Damville.

Le réseau des coordinateurs enfance jeunesse a élaboré en partenariat avec la CAF de l'Eure un document validé en avril 2009 par les différents Présidents de commission réunis à cette occasion. Cela débouche en fin 2009 sur une formation visant à définir un référentiel commun dans l'élaboration d'un projet social de territoire.

12) Clic

Un partenariat avec le Conseil Général dans le cadre d'une action publique à destination des personnes âgées a permis aux habitants du territoire de suivre plusieurs ateliers, les thèmes étaient relatifs à l'alimentation, l'équilibre, la mémoire....

13) Transport à la demande

Des habitants du territoire ayant des difficultés à se déplacer sont transportés le vendredi matin au marché de St André de l'Eure. De même, un partenariat avec le Conseil Général et l' ADAPT offre l'opportunité d'aller/retour sur Evreux le mardi après midi.

CCAS : Centre communal d'action sociale

CAF : Caisse d'Allocations Familiales de L'Eure

CDC : Communauté de communes "La porte NORMANDE"

CCPN : Communauté de communes porte Normande

CEJ : Contrat enfance jeunesse

CLSH : Centre de loisirs sans hébergement

DDJS : Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports

PAEI : Pays d'Avre, d'Eure et d'Iton

PMI : Protection maternelle infantile

PST : Projet social de territoire

RPAM : Relais Parents Assistantes Maternelles